

Montréal, le 19 juillet 2007

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Gouvernement du Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (QC) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Les membres de la Table des milieux documentaire et archivistique du Québec (TAMDAQ) tiennent à vous féliciter pour votre nomination au poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. De formation récente, la Table regroupe l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ), l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTDQ), l'Association des bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association (ABQLA), les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ), l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (APSDS) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ). La Table a pour mission de rassembler les forces vives dans une perspective d'illustrer leur expertise et leur savoir-faire dans le respect de l'identité et de la mission de chaque association.

Dès sa première rencontre, la Table s'est fixé comme priorité d'action le dossier des bibliothèques scolaires dans la mesure où il a été reconnu par tous que l'acquisition de la pratique de la lecture dès l'enfance, et conséquemment en milieu scolaire, est un facteur déterminant dans le développement de notre société. En effet, dans une société comme la nôtre, les fondements économiques et le modèle de développement reposent de plus en plus sur cette capacité d'appropriation des mécanismes de la lecture touchant, entre autres, la compréhension, l'analyse, l'acquis de sens critique et le développement de compétences langagières et informationnelles. Aussi, nous apparaît-il nécessaire de souligner l'importance de retrouver au sein de nos écoles des personnes qualifiées, spécifiquement formées aux enjeux de la lecture dans les bibliothèques et non pas seulement un espace isolé donnant accès à des ressources documentaires à partir d'un environnement virtuel gravitant autour d'Internet, de Google et de Wikipédia.

En janvier 2005, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, reconnaissait l'importance de la lecture dans la réussite scolaire et annonçait un Plan d'action sur la lecture échelonné sur trois ans, avec comme objectif « de contribuer à inculquer aux jeunes le goût de lire davantage et d'intégrer la lecture dans leurs activités quotidiennes ». L'une des mesures comportait un important

investissement de 60 millions de dollars, dont 20 millions provenant des commissions scolaires, pour l'acquisition de nouveaux livres. Cet investissement répondait à un besoin pressant, maintes fois revendiqué par la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires. Cette Coalition qui regroupe tous les acteurs du livre et de la lecture - écrivains, éditeurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires et animateurs de la lecture et du livre - demandait alors un meilleur financement pour assurer la présence de personnel qualifié, l'accès à des collections diversifiées répondant adéquatement aux besoins et aux attentes de nos élèves d'aujourd'hui, ainsi qu'à des locaux et des équipements adéquats. Déjà, lors de la divulgation du Plan d'action, on souhaitait que les commissions scolaires engagent des bibliothécaires et des techniciens en documentation, et on soulignait l'importance de poursuivre ces efforts au-delà des trois ans.

Cette revendication s'appuyait sur les données de nombreuses recherches dans le domaine mettant en évidence le lien entre la présence, dans une école, d'un service de bibliothèque efficace et la réussite des élèves. Dans toutes ces recherches, il ressort que la concertation entre le personnel de bibliothèque et le personnel enseignant, dans la mise en place d'activités pédagogiques de médiation de la lecture et de recherche et traitement d'information, constitue une condition gagnante dans la formation des élèves. L'accès aux bibliothèques et à la lecture en bas âge, aux ressources documentaires à partir d'un environnement où il est encore possible de rencontrer des personnes compétentes dans l'usage de l'information constitue des facteurs de réussite jusqu'ici insoupçonnés. De plus, cet environnement contribue largement à la formation de citoyens responsables. C'est la raison pour laquelle les conditions d'accès à la lecture dans l'école doivent être une priorité pour nos dirigeants politiques. Lorsqu'un individu est capable de trouver l'information adéquate, de l'évaluer et de l'exploiter intelligemment, c'est toute la société qui en bénéficie.

Le Plan d'action sur la lecture est arrivé à échéance en juin de cette année. L'heure des bilans a sonné; voilà pourquoi nous avons accueilli avec un intérêt certain la recommandation de la Table de pilotage du renouveau pédagogique de reconduire le Plan d'action et d'allouer des ressources supplémentaires pour permettre aux commissions scolaires d'engager des professionnels en documentation pour leurs bibliothèques et ainsi offrir un meilleur soutien au personnel enseignant. Votre prédécesseur, Madame la Ministre, s'était d'ailleurs engagé en ce sens et cette recommandation constituait un engagement de votre parti lors de la dernière campagne électorale.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité du *Manifeste de la bibliothèque scolaire*, publié en 2000 conjointement par l'Unesco et l'International Federation of Library Associations (IFLA) lequel demande l'appui d'une législation et d'une politique spéciales aux autorités locales, régionales et nationales, de qui elle (la bibliothèque scolaire) relève. De plus, selon le *Manifeste*, « il lui faut un financement suffisant et régulier pour pouvoir disposer d'un personnel bien formé, de documents, de technologies et d'équipements... ».

En ce sens, nous accueillons positivement la mesure 30270 incluse au projet de règles budgétaires 2007-2008, mesure visant « à poursuivre le réinvestissement débuté en 2004-2005 ». Nous tenons à souligner l'importance de l'embauche de professionnels en documentation, dont le rôle de médiateurs auprès des élèves et du personnel enseignant est trop souvent méconnu, mais s'avérerait combien nécessaire, non seulement pour contribuer à la réussite de nos jeunes, mais

aussi pour travailler à la poursuite de cet objectif en complémentarité avec nos collègues des bibliothèques municipales.

C'est dans ce contexte que nous vous offrons notre entière collaboration dans ce dossier et que nous sollicitons une rencontre avec vous, à la fois, pour vous offrir notre expertise et vous faire part de nos attentes. Nous espérons sincèrement que vous donnerez une suite favorable à cette demande d'entretien.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

La Table des milieux documentaire et archivistique du Québec

Nathalie Gélinas, présidente, AAQ
Janine West, présidente, ABQLA
Andrée de Bellefeuille, présidente, APSDS
Mélanie Cantin, présidente, APTDQ
Denis Boisvert, président, ASTED
Suzanne Payette, présidente, BPQ
Michel Claveau, président, CBPQ

Porte-parole du dossier scolaire : Jocelyne Dion (450) 430-0370
jodion@sympatico.ca

Adresse postale
CBPQ
353 rue St-Nicolas, bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P21